

Une avocate Enghiennoise dans le procès Bakhtiar

8 Dec 94

Une jeune avocate d'Enghien-Bains, Me Sylvie Noachovitch, s'est illustrée dans le procès des assassins de Chapour Bakhtiar qui s'est achevé mardi dernier devant la cour d'assises de Paris. Des jurés et même des journalistes ont difficilement contenu leur émotion en entendant sa plaidoirie. Me Noachovitch était partie civile pour les enfants de l'ancien Premier ministre du Chah, assassiné sur les ordres de l'Etat iranien dans son refuge à Suresnes. Mais l'Etat iranien, principal accusé, n'était pas dans le box.

«Au regard de tout ce qui a été dit et décrit, on peut facilement imaginer la souffrance morale subie par les enfants de Chapour

Bakhtiar : Patrick, France et Guy, sont ici présents; mais malheureusement sa fille Viviane est absente. Elle est en effet décédée d'une crise cardiaque quinze jours après l'assassinat de son père».

Dans la salle de la cour d'assises de Paris, l'intervention de Me Sylvie Noachovitch a permis de rappeler les réalités humaines, trop humaines, d'un procès sur lequel planait la raison d'Etat.

Le 8 aout 1991, 37 rue Cluserel à Suresnes, la résidence de Chapour Bakhtiar, l'homme le plus haï par les mollah intégristes, révèle soudain l'horreur. C'est là que chef de l'opposition iranienne se terrait depuis l'attentat manqué du 18 juillet 1981 à Neuilly, lorsqu'un commando dirigé par Anis Naccache avait par erreur exécuté sa voisine de palier. Cette fois...

Au premier étage git dans une mare de sang le corps du secrétaire Katibeth. Plus loin, sur un canapé et recouvert d'un drap, le cadavre de Chapour Bakhtiar, éborgné, les deux poignets entaillés.

les tueurs chargés d'appliquer la fatwa de l'ayatollah Khalkhali

avaient réussi à déjouer le système de protection de l'un des hôtes les mieux gardés de France et à repartir sans se faire remarquer. Ces hommes, à l'évidence des tueurs professionnels, ont été introduits par Farydoun Boyerahmadi, familier de la maison et on découvrira plus tard leur trace de la France vers la Suisse.

Le juge Jean-Louis Bruguière pourra interroger Ali Vakili Rad, le seul meurtrier interpellé par la police suisse. On s'apercevra que la fourniture par l'administration iranienne de leurs faux papiers incrimine directement les commanditaires dans ce que le Parquet appelle en termes diplomatiques «l'implication ou l'étrange négligence de l'administration de l'Iran dans la délivrance des passeports à Vakili Rad et Azadi».

Comme l'a rappelé l'avocate enghiennoise dans sa belle plaidoirie, Chapour Bakhtiar n'était pas

seulement un homme politique de premier plan et un grand ami de la France, pour laquelle il s'est battu pendant la dernière guerre. Pas seulement un démocrate iranien courageux, fidèle à ses idées, mais aussi un homme tout-courtois qui laisse une veuve, des orphelins: sa seconde épouse Saahintaj et son jeune fils Gopudarz, représentés par Me Paul Lombard. Ainsi que les enfants du premier mariage: France Bakhtiar, réfugiée aux Etats-Unis, Patrick, dentiste qui a acquis la nationalité française, Guy, tous représentés par Me Sylvie Noachovitch. Cette dernière a conclu en rappelant que Chapour Bakhtiar n'avait jamais hésité à risquer sa vie pour la France. Et elle a cité une de ses réflexions préférées: «je place l'Homme au centre de toute ma réflexion politique et le bonheur est mon objectif principal»

Jean-François DUPAQUIER